



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

14 juillet

En 1692, Mère Marie Moreau et les trois Sœurs officières signent le contrat d'établissement d'une troisième Sœur dans la communauté de la *paroisse de la Trinité de Châlons-en-Champagne*. Cette Sœur est particulièrement destinée au service des pauvres de la *paroisse Saint-Alpin*. (C)

En 1705, la comtesse de Broglie, accompagnée de sa mère Madame Madeleine Potier, veuve de Guillaume de Lamoignon, signe avec Mère Marie Guérin et les Sœurs officières le contrat d'établissement de deux Sœurs sur ses terres de *Saint-Saturnin, au sud de Clermont Ferrand*. Les Sœurs assisteront les *pauvres malades et instruiront la jeunesse*.

En 1729, à Rome, le cardinal Coscia, pro-préfet de la Congrégation des Rites, signe le décret reconnaissant l'authenticité des miracles proposés pour la béatification de Vincent de Paul. Sur huit guérisons présentées, quatre ont été retenues : celle de Claude Compoin, subitement délivré de sa cécité ; de Marie Lhuillier, fillette de huit ans qui, muette depuis sa naissance, était de plus paralysée des membres inférieurs ; de Sœur Mathurine Guérin, débarrassée d'un ulcère incurable au tibia, d'Alexandre-Philippe Legrand, atteint de paralysie¹.

En 1823, à Rome, le Souverain Pontife donne comme coadjuteur à Mgr Dubourg, évêque de la Louisiane et de la Floride, notre confrère, *M. Joseph Rosati*. Avec M. de Andreis, trois autres prêtres, un clerc et deux postulants coadjuteurs, M. Rosati fut de la première équipe lazariste qui s'en alla travailler en Amérique. Au moment où le Pape le nommait évêque, M. Rosati, qui avait une première fois refusé l'épiscopat, était supérieur des missionnaires de l'Amérique du Nord et du séminaire diocésain de Sainte-Marie-des-Barrens, l'actuel *Perryville*².

En 1947, au *Berceau de Saint Vincent*, vers 23 h. 50, de grandes flammes sortent des dépendances situées près de la buanderie. Activé par un vent du sud-ouest très violent, l'incendie s'empare des dépendances, gagne le bâtiment central. Une flammèche, tombée sur l'une des branches du chêne de saint Vincent, menace de communiquer le feu au hall des pèlerins. Une autre flammèche s'est posée sur la coupole de la chapelle. Dès les premières minutes de l'alerte, les professeurs présents empêchent la panique et organisent le sauvetage ; les habitants du village, avec M. le Maire et M. le Curé, accourent et font preuve d'un beau dévouement, tandis que le Supérieur, *M. Gaston Pierre*, au téléphone, appelle les pompiers qui n'arriveront qu'une heure et demie après, et encore avec un matériel insuffisant.

Après environ cinq heures de lutte, le feu semble maîtrisé. Le bilan se révèle catastrophique : des dépendances, du bâtiment central, du pavillon des orphelins, il ne reste que des pans de murs. La coupole et une nef de la chapelle se sont complètement effondrées.

En faisant le tour des décombres et après un regard à ceux des bâtiments qui sont encore intacts, la ferme, les ateliers, le pavillon des orphelins, l'école apostolique, *M. Pierre* a vu, toujours debout, la petite maison de saint Vincent, — le cœur du Berceau. Cette vision a suffi pour donner, dès cette minute, aux ressources de son génie landais le courage d'entreprendre la tâche qui l'attend. Le Berceau, dans toute son ampleur, ressuscitera !³.

1) *Circulaires*, t. I, pp. 655-656.

2) *Annales*, t. 119-120, p. 215.

3) *Annales*, t. 112-113, pp. 47-53.

